



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2024

SAMEDI 17 FEVRIER 2024

SALLE DES FETES

PARGNY sous MUREAU

Le Président ouvre la séance vers 15h05 en remerciant les adhérents présents, les invités et les élus, leur présence démontre l'intérêt qu'ils portent à l'association et ses activités : l'histoire de notre village, leur attachement pour notre abbaye.

Il présente les excuses de :

Mr Thomas KUPISZ sous-préfet de Neufchâteau

Mr Daniel GREMILLET sénateur

Mme Dominique HUMBERT vice-présidente de la CCOV
conseillère départementale

Mr LECLERC Simon président de la CCOV
vice-président du CD 88

Mr Philippe EMERAUX vice-président de la CCOV
Président de l'OTOV

Mme Christelle VELUT directrice de l'OTOV

Mr Christian WAGNER président des Amis du Musée de Liffol le Grand

Il remercie pour leur présence :

Mr VIDOT maire de Liffol le Grand

Mr BIDAL maire de Pargny sous Mureau

Mr LEJUSTE président de la Fédération des sociétés savantes des Vosges

Le Président confirme l'ordre du jour

1. Accueil

2. Partie statutaire

- Rapport moral : rétrospective 2023
- Rapport financier
- fixation montant cotisation,
Renouvellement du tiers des membres du conseil
d'administration
- Quitus

3. Partie informative

- .présentation de la chaîne vidéo de l'association
- .visite virtuelle de l'abbaye au 18^{ème} siècle
- .Recherches archéologiques 2024
- .les manifestations 2024

5. Moment convivial

PREAMBULE

**Le Président annonce fièrement :
nous avons gagné, oui nous avons gagné, les vestiges de l'ancienne
abbaye de Mureau sont sauvés**

Si il y a 6 ans peu de monde croyait en nous, nous étions pris pour des irréalistes, des illuminés, nous avons démontré qu'avec de la motivation, de la ténacité et du travail il est possible de réussir. Il est vrai qu'il fallait être quelque part inconscient pour se lancer dans une telle entreprise et d'entraîner tant de monde dans l'aventure. Les photos valent mieux que tout discours















Quelques chiffres

année	Coût total	Région	Département	Commune	Fondation Patrimoine	Souscription	Fonds Propres	Travaux
2018	1306,8						1306,8	terrassement
2019	55719,97	8814	1800	5000	8000	21776,42	10329,55	porterie
2022	57435,97	13652,41	4000	5000	6000	16127,78	12655,78	pavillon
2023	26490,6	5297,94	2700	2500	6000	7144	2848,66	fronton
total	140953,34	27764,35	8500	12500	20000	45048,2	27140,79	
%	100	20	6	9	14	32	19	

DONATEURS lors des SOUSCRIPTIONS

	PARTICULIERS
DONATEURS	97
DONS	188
	ENTREPRISES
DONATRICES	28
DONS	62
	ASSOCIATIONS-FONDATIONS
DONATRICES	4
DONS	7

ENCORE QUELQUES CHIFFRES

Entreprise TOLLOT

2044h de travail
491 sacs de chaux
70 tonnes de sable

Bénévoles de l'association

3036h de travail
+ de 700 m³ de gravats (tout à la pelle et la brouette)

RETROPECTIVE DE L'ANNEE

Jean-Pierre AUBERTIN indique que pour les deux dernières années le nombre d'adhérents est resté à 130 environ.

Années	Nombre d'adhérents
2017	78
2018	116
2019	127
2020	149
2021	149
2022	132
2023	131

Aujourd'hui 43 adhérents sont présents 33%

43 adhérents se sont excusés 33%

C'est-à-dire que 86 adhérents ont répondu 66%

et que 45 adhérents n'ont pas répondu 34 %

RETROPECTIVE de l'ANNEE 2023

11 février : assemblée générale avec signature de la 3^{ème} souscription

Une cinquantaine de personnes était présente



12 février : goûter chantant

Un très bel après-midi, au cours duquel les œuvres interprétées étaient choisies par l'assistance (86 adultes, 10 enfants)



08 avril : accueil d'une délégation du Rotary de Neufchâteau sur le site de l'abbaye. Une petite précision, elle n'est pas venue les mains vides



22 juillet : accueil de membres des associations de Bourmont, Morimond, La Mothe. Nous avons fait découvrir le patrimoine de notre village : l'église, le lavoir, la fontaine, la chapelle, l'abbaye



De juillet septembre 2023 : travaux de restauration du fronton

Durant tout l'été, l'entreprise TOLLOT a réalisé la restauration du fronton de la porte de l'abbaye. Les travaux se sont étalés durant tout l'été en raison de difficultés d'approvisionnement et les congés payés des salariés.



Coût total de ces travaux 26 490,60 euros

Financement

Conseil Régional du Grand Est.....	5297,94 euros.....	20,00 %
Conseil Départemental des Vosges...2700,00 euros.....		10,20 %
Commune de Pargny sous Mureau...2500,00 euros.....		9,40 %
Fondation du Patrimoine		
Souscription.....	7144,00 euros.....	27 ,00 %
Subvention.....	6000,00 euros.....	22,40 %
Fonds propres.....	2848,66 euros.....	11,00 %

17 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

Cette année, nous avons accueilli une cinquantaine de personnes le dimanche de 10h à 18h00



26, 27, 28, 29 octobre : Journées d'Etudes Vosgiennes

Le Président remercie Monsieur LEJUSTE pour avoir permis à notre association d'organiser cette manifestation

Durant 4 jours, se sont 33 intervenants qui se sont succédés, interventions d'un contenu très varié et de qualité, suivies par un public important et passionné

Pour notre association, un très grand moment, un accomplissement au regard de nos premiers objectifs : sauver les derniers vestiges de l'abbaye de Mureau, promouvoir l'histoire de notre village. Un feu d'artifice qui clos la première phase de notre association





A la lecture des messages reçus à l'issue de ces journées, des paroles prononcées par les intervenants et les participants, et au regard de ce que nous avons vécu, nous pouvons dire que ces Journées d'Etudes Vosgiennes que nous avons organisées ont été un grand succès.

Monsieur le Maire de Liffol dans un message écrit nous remercie d'avoir mis en valeur le patrimoine et l'histoire de la vallée de la Saône et de l'avoir fait à Liffol.

Pour Monsieur ROTHOT, ancien président de la Fédération des Sociétés Savantes des Vosges (FSS88), initiateur de ces Journées, depuis 24 ans : c'étaient les meilleures. Quelques mots, très élogieux : logistique exemplaire, chaleureux accueil, excellente organisation, impeccable logistique, un grand moment pour la Fédération, un grand plaisir à communiquer...

Un grand merci et toutes mes félicitations à toutes celles et ceux qui ont œuvré à cette réussite et la mise en valeur de notre association et de notre petite région.

C'est 22 adhérents qui ont œuvré pour que ces journées soient une réussite.

Propreté du site de Mureau : Claude

Suivi des réservations : Brigitte

Bar, suivi et soutien, salle : Guillaume, Francis, Gilles, Emmanuel

Logistique : Gilles

Production de documents de promotion : Jean-Charles, Patrice

Stand de l'association : Nicole, Yvon, Francis

Dressage et débarras tables, service, vaisselle, nettoyage salle,

Pascale, Corinne, Lucie, Gaëtan, Laurence, Camille, Ludovic, Julie, Liliane

Gestion repas : Liliane

Assistance informatique auprès des intervenants : Noémie

Sachant que chacune et chacun en plus donnaient le coup de mains au fur et à mesure des nécessité.

Un grand merci à eux et je vous prie de bien vouloir les applaudir.

Il ne faut pas oublier l'implication de nos amis des associations suivantes de la vallée :

– ADCI de Liffol le Grand : photos et vidéo

Réalisation de documents vidéo photos, sono

Je reviendrai sur leur implication au service de notre association

- JML de Liffol le Grand : chorale et harmonie
Animation de la soirée du samedi soir
- les amis du musée de Liffol le Grand
Responsables des collations de demi-journée
- Patrimoine et Esprit d'Art de Lafauche
Aide à l'aménagement et rangement de la salle des fêtes de Liffol

Quelques chiffres : 834 auditeurs au total

Plus de 300 repas servis

Financièrement nous avons réalisé un excédent de 400,00 euros, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de le répartir entre les associations en reconnaissance de leur aide :

- Patrimoine et Esprit d'Art
- Musée de Liffol
- JML Liffol
- ADCI Liffol

Ne pas oublier la parution à la fin de l'été 2024 du livre rassemblant les contenus de toutes les interventions

Le Président remercie aussi

- la Mairie de Pargny sous Mureau
pour le prêt gratuit de la salle des fêtes de Pargny
- la Mairie de Liffol le Grand

Pour avoir eu la possibilité de bénéficier de la salle des fêtes avec tout son équipement, des membres de l'équipe technique de Liffol

Un plaisir d'organiser une manifestation de cet ampleur avec un tel équipement et avec de tels responsables communaux

-la Communauté de Commune

Pour son soutien financier

-le Conseil départemental des Vosges

Pour son aide financière

Sans oublier nos mécènes que vous retrouverez nommés sur les sets de tables

Toutes nos félicitations à Damien, notre traiteur qui a assuré avec brio l'ensemble des repas en qualité et quantité.

Tout au cours de l'année :

Les samedis matin en général déblaiement et nettoyage du site



Merci à nos très fidèles « terrassiers » de l'abbaye : Gilles avec en plus apport de son matériel, Guillaume, Thierry, Francis, Emmanuel et quelques fois Mael.



Ne pas oublier, Claude qui avec régularité et efficacité contrôle la pousse de l'herbe et autre végétation du site de Mureau. Ainsi notre « abbaye » a toujours fière allure.



Remerciements :

. A nos amis de la presse locale, Danièle (Vosges-Matin) et André (l'Abeille de la Plaine) qui sans faillir annoncent et relatent nos actions depuis 6 ans.

. A tous ceux et toutes celles qui nous ont soutenu au cours de cette année dans nos démarches et actions diverses :

.la Directrice, le personnel et le Président de l'Office du tourisme de l'Ouest des Vosges(pour leur dynamisme au service de notre patrimoine)

. A Marie-Chantal SCHNEIDER qui anime notre page Facebook.

. A nos partenaires :

Autres que ceux mis en évidence sur les sets de tables

Caves Vincent LAROPPE,

Brasserie La CHAQUETTE,

Librairie LAMBERT,

Maison de la Presse à Neufchâteau,

BILAN FINANCIER 2023



Le Président donne la parole à Gilles, le trésorier.

Celui-ci présente et commente les tableaux ci-dessous.

Il souligne l'excellente santé financière de l'association.

Charges	Exercice	Exercice n-1 (rappel)
Charges d'exploitations (total I)	11 966,14 €	3 582,67 €
Achats la Chaouette	196,00 €	364,00 €
Achats Laroppe	1 088,16 €	396,00 €
Materiel bureau	104,29 €	46,90 €
Reédition livres Abbé Dreyer	519,60 €	
Fournitures Fonctionnement	2 663,83 €	83,96 €
Assurances	116,10 €	109,70 €
Fournitures pour manifestation	349,94 €	40,65 €
Honnaires et publicité	157,86 €	380,84 €
Fournitures reception	5 971,07 €	273,91 €
Achats La Poste		41,76 €
Cotisation +dons	350,00 €	
Rémunération Chanteurs+Musiciens	128,03 €	1 138,15 €
Urssaf	121,97 €	124,35 €
Droits auteurs	55,29 €	398,57 €
Site internet	144,00 €	183,88 €
Dotations amortissements (total II)	11 732,88 €	5 511,80 €
amortissement travaux 1ere tranche	5 439,80 €	5 439,80 €
amortissement travaux 2eme tranche	6 005,08 €	72,00 €
amortissement travaux Fronton	288,00 €	
Stocks (total III)	828,40 €	333,17 €
Total I+II+III	24 527,42 €	8761,9
Bénéfice	4 761,02 €	
Total Compte Résultat	29 288,44 €	19 047,03 €

Produits	Exercice	Exercice n-1
Produits d'exploitation (total I)	8 982,93 €	5 071,41 €
Ventes Bieres	181,00 €	363,36 €
Vente vin	372,93 €	58,40 €
Vente livres	30,00 €	349,25 €
Vente confiture	210,00 €	
Produits manifestations	6 879,00 €	2 970,40 €
Cotisations	1 310,00 €	1 330,00 €
Produits exceptionnels (total II)	19 984,53 €	13 815,71 €
Dons particuliers et entreprises	10 660,00 €	6 160,00 €
Subventions fonctionne	500,00 €	2 700,00 €
Amortissements subventions / tra	8 524,56 €	4 955,71 €
Amotissements nouvelles subv	299,97 €	
Produits financiers (Total III)	320,98 €	159,91 €
Intérêts livret	320,98 €	159,91 €
Total I+II+III	29 288,44 €	19 047,03 €
Total compte de résultat	29 288,44 €	19 047,03 €

Actif	Montant	Amortissements	Montant Net	Rappel Net-1
Immobilisations (Total I)			110 386,37 €	95 629,25 €
Terrain	1 000,00 €			
Travaux 1ère tranche	54 398,00 €			
Travaux 2de tranche	57 075,97 €			
Travaux Fronton	26 490,00 €			
Amortissements cumulés		28 577,60 €		16 844,72 €
Stocks			828,40 €	337,17 €
Valeurs Mobilières			3 724,00 €	10 415,53 €
Compte courant			446,70 €	378,72 €
Compte livret			3 085,70 €	9 502,45 €
Caisse			191,60 €	534,36 €
Total Actif			114 938,77 €	106 044,78 €

Passif		Montant Net	Rappel N-1
Capitaux propres		41 831,79 €	35 031,21 €
Report à nouveau		37 070,77 €	24 746,08 €
Résultat de l' exercice		4 761,02 €	10 285,13 €
Provisions et Subventions		72 686,98 €	71 013,57 €
Subvention investissements	subventions investissements	51 824,35 €	41 326,41 €
	souscription Fondation du Patrimo	43 919,20 €	43 919,20 €
Amortissements subv investissem	amortissements subv nouvelles	-299,98 €	-14 232,04 €
	amortissements subv antérieures	-22 756,59 €	
Dettes	Mairie Liffol le Grand -JEV	420,00 €	
Total Passif		114 938,77 €	106 044,78 €

RESULTATS OFFICIELS DES SONDAGES ARCHEOLOGIQUES 2022

C'est maintenant, Noémie qui présente à l'assemblée, les résultats des sondages archéologiques réalisés en septembre 2022.

Ceci est une synthèse de son rapport adressé à la DRAC GRAND EST qui a financé cette opération.



La campagne de sondages archéologiques réalisée en 2022 s'est révélée fructueuse puisque plusieurs niveaux d'occupation ont été observés dont le plus ancien remonte aux origines de l'abbaye. Les vestiges mis au jour présentent par ailleurs un bon état de conservation malgré une récupération importante des matériaux de construction à l'époque contemporaine. A travers l'ouverture de quatre sondages, le mobilier datant ainsi que la stratigraphie permettent d'aboutir à quatre grandes phases d'aménagement depuis la fondation de l'abbaye vers 1149 jusqu'à sa destruction aux lendemains de la Révolution. Par ailleurs, le substrat n'ayant été

atteint dans aucun des sondages, la conservation de niveaux plus anciens, antérieurs ou non à l'abbaye, est vraisemblable. Tous ces éléments confirment le potentiel archéologique du site annoncé par les résultats de la prospection géophysique effectuée en 2020.

La première phase semble correspondre à la construction de l'abbatiale au cours de la première moitié du XIIe siècle. Plusieurs niveaux d'occupation ont été observés. Ils sont associés à une maçonnerie qui associée aux niveaux d'occupation semblent traduire l'existence d'une séparation interne entre espace sacré et espace profane comme un chancel ou jubé précoce.

A partir de la fin du XIIIe siècle, le chœur liturgique et la croisée du transept sont transformés. Un nouveau sol est aménagé et un meuble en bois installé. Celui-ci pourrait correspondre à une nouvelle division de l'espace ou aux stalles des chanoines ou encore à un petit meuble en bois destiné au rangement du mobilier liturgique.

Le sondage réalisé dans le bâtiment adjacent à l'abbatiale a livré des vestiges qui ne sont pour l'heure pas totalement compris. Une cave, antérieure aux réaménagements modernes, est cependant conservée.

Une phase de remblaiement datée du XVIe-XVIIe siècle qui précède les sols modernes a été observée. Elle est vraisemblablement à mettre en lien avec la reconstruction au XVIIe siècle des bâtiments de l'abbaye décrite dans les archives.

Quelques indices tendent également à envisager une prolongation de la nef de l'église vers l'ouest au cours de cette période. L'absence totale de mention de travaux de cette envergure dans les archives modernes incitent à être prudent vis-à-vis de cette interprétation. Il

est donc nécessaire de poursuivre l'étude afin d'affiner la datation de l'aménagement de ces fondations.

Enfin, les niveaux les plus récents trahissent la récupération des matériaux de construction préalablement à la destruction des bâtiments monastiques à partir de la Révolution.

Le Président remercie et félicite Noémie pour ce travail et la notoriété qu'il donne à notre association.

MONTANT DE L'ADHESION 2024 :

Le conseil d'administration propose de ne pas modifier le montant de la cotisation annuelle et de la laisser à 10 euros par adhérent.

A l'unanimité, l'assemblée vote cette proposition.

RENOUVELLEMENT D'UN TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ensuite le Président demande à l'assemblée de procéder au renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration.

Par respect des statuts de notre association, le mandat d'un(e) administrateur (trice) est de 3 ans. Par conséquence chaque année il nous faut renouveler le tiers du conseil.

Cette année, c'est le tour de Brigitte, Noémie, Jean-Michel et moi-même de voir leur mandat arrivé à terme.

Noémie, Brigitte et moi-même souhaitons poursuivre nos fonctions au sein du conseil d'administration ainsi nous vous présentons nos candidatures.

Jean-Michel ne souhaite pas solliciter un nouveau mandat pour des raisons personnelles mais précise qu'il poursuit son travail au sein de l'association.

Patrice présente sa candidature

Avant le vote, le Président adresse tous ses remerciements à Jean-Michel pour sa forte implication au sein de notre association.

Nous avons tous en tête ses interventions sur

« *Quand Pargny passa sous Mureau* »

Ces interventions sur « *l'histoire du grand lavoir* »

Pour sa participation active et très pertinente lors de nos conseils d'administration

Encore merci Jean-Michel.

L'assemblée applaudit Jean-Michel

A l'unanimité, l'assemblée élit Brigitte, Noémie, Patrice et moi-même.

QUITUS

Le président rappelle les objectifs de l'association, fixés en 2016 lors de la création de l'association.

Il explique ce que signifie: donner quitus aux administrateurs et aux administratrices. C'est reconnaître que les administrateurs (trices) ont effectué au cours de l'exercice écoulé une gestion conforme aux objectifs de l'association et décharge ceux-ci de toute responsabilité sur les actions menées.

A l'unanimité, l'assemblée donne quitus aux administrateurs(trices)

PARTIE INFORMATIVE

La partie statutaire de l'assemblée générale étant terminée, le Président passe à la partie informative et donne la parole à Patrice pour la présentation de la chaîne You Tube de notre association

1. présentation de la chaîne You Tube de notre association

Depuis plusieurs années, chacune de nos manifestations sont couvertes par nos amis de l'ADCI LIFFOL.

Nous avons donc au sein de l'association une vidéothèque digne de ce nom.

De plus, lors des Journées d'Etudes Vosgiennes que nous avons organisées en octobre dernier, nos amis nous ont réalisé des vidéos de chaque intervention de très haute qualité.

Des documents de cette qualité ne pouvaient rester au fond d'un ordinateur, nous devons les mettre en valeur et en faire profiter le grand public.

Vous pouvez dès maintenant les consulter sur notre site internet :

pargnyviepatrimoine.fr



Un grand merci à Patrice, pour son travail sur notre site internet

Un merci particulier et très chaleureux à nos amis Nicole, Yves, Dominique de l'ADCI de Liffol le Grand, pour tout le temps passé à la réalisation d'inestimables souvenirs pour notre association.



2-Les sondages archéologiques : Perspectives 2024



Un nouveau projet de sondages archéologiques a été déposé auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le sondage situé à la croisée du transept apparaît comme le plus représentatif de la chronologie générale du site. C'est pourquoi, une extension de la fenêtre d'observation est envisagée. Cette extension et la fouille minutieuse des niveaux permettront de mieux comprendre l'évolution architecturale et structurelle de l'église depuis sa fondation à sa destruction.

3- Visite de l'abbaye en 3D

Jean-Pierre AUBERTIN présente une vidéo permettant de réaliser la visite de l'abbaye au 18^{ème} siècle. Vidéo élaborée à partir du travail de recherche sur les archives de l'abbaye concernant François-Nicolas LANCRET.

Ce document sera bientôt déposé sur notre chaîne You Tube

4-Manifestations en prévision pour 2024

.Gouter chantant: dimanche 18 février 2024

Animé par Vincent AUBERTIN

.Accueil des membres de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne : 12 mai 2024

Société qui fête ses 120 ans cette année

.Musique des Balkans: 01 juin 2024

Co-organisation avec le service culturel de la
Communauté de Communes de l'Ouest des Vosges
Spectacle sur le site de Mureau

.Journées Européennes du Patrimoine 21-22 septembre 2024

Sur le site de Mureau

Samedi soir 21 septembre, spectacle co-organisé avec le
service culturel de la Communauté de Communes de
l'Ouest des Vosges

Samedi 21 et dimanche 22 septembre découverte des
nouveaux sondages archéologiques

CONCLUSION :

Le Président conclut cette assemblée générale en demandant aux adhérents de bien vouloir réfléchir à la pérennité de notre association.

2023, encore une année pleinement remplie. Cela ne doit pas cacher la réalité.

Nous devons être projectionnistes et préparer l'avenir de notre association.

Nous sommes à un tournant :

constat :

L'équipe moteur se restreint et vieillie

Les objectifs fixés en 2016 sont atteints

Que faisons-nous ?

Nous continuons ?

Si non : que faisons-nous de nos réalisations ?

Si oui : que faisons-nous ?

Nécessité :

D'attirer des plus jeunes mais comment ?

Fixer de nouveaux objectifs

En listant les possibilités, classer les priorités et faire des choix (pour exemple)

. poursuite l'écriture de l'histoire de Pargny

quels thèmes ?, qui cherche ?, qui rédige ?

. faire vivre le site de l'abbaye

Quoi ?, comment ?, qui ?

Poursuivre la restauration ?

Crépis, joints

Remonter les encadrements de fenêtres

Poser les corniches

Mettre un toit

Agrandir notre propriété

Mise en valeur des autres vestiges

Faire vivre le site :

visites, spectacles

Toutes les idées sont bonnes à être exprimées

Durant tout l'assemblée le public a été très attentif





L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos cette assemblée à 16h30.

Il invite les participantes et les participants au moment de convivialité. Cette année encore notre pâtissière à confectionner le PANEUIL contenant la confiture de coing maison de 2023 qu'elle a préparé.



Des pots de confiture de nèfles sont disponibles, vendus au profit de notre association, 5 euros les 300 grammes.

Vous pouvez réserver, nous les mettrons de côté.